

# PROCES-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL Du 12 avril 2018

-----  
DEPARTEMENT-----  
NORD  
-----ARRONDISSEMENT-----  
VALENCIENNES  
-----CANTON-----  
CONDE SUR ESCAUT  
-----

L'an deux mille dix-huit, le douze avril à 18 h 30, le Conseil Municipal de la commune de VICQ étant réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Monsieur Jean-Charles DULION, Maire

NOMBRE :

De conseillers en Exercice : 15  
De présents : 9  
De votants : 12

Etaient présents : P. MIKULA - G. RAVEZ - C. DELOMMEZ - M. MORCHIPONT - P. DESTUR - S. GMEINDL - A. PAMELARD - E. DUMINY.

Les conseillers ci-après avaient délégué leurs mandats à G. RAVEZ - P. MIKULA - E. DUMINY.

---

Etaient excusés : T. TROYKENS - O. PREFUX - A. BRONSARD - A. MARCANT - P. BEAL.

Le scrutin a eu lieu, Mr G. RAVEZ été nommé pour remplir les fonctions de secrétaire.

***Après l'appel, Monsieur Le Maire ouvre la séance à 18h30 et rappelle l'ordre du jour point par point :***

- \* Compte de gestion 2017,
- \* Compte administratif 2017,
- \* Affectation du résultat 2017,
- \* Vote des taux,
- \* Budget primitif 2018,
- \* Décision modificative n°1,
- \* Versement des subventions aux associations + FADL,
- \* Versement subvention CCAS,
- \* Versement de la subvention Projets Initiatives Citoyennes,
- \* Mise à jour du tarif L.E.A pour les extérieurs et

- précisions sur les tarifs sur les activités extrascolaires,  
\* Demande de subvention à Valenciennes métropole pour la mise en accessibilité des accès de la mairie,  
\* Questions diverses,  
\* Informations.

### 1 – Approbation du Compte de gestion 2017

Après avoir vérifié que les comptes de la commune et celui du comptable étaient identiques, l'assemblée approuve le compte de gestion.

*Vote : 12*

*Pour : 12*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

### 2 – Approbation du Compte Administratif 2017 et affectation du résultat

Monsieur Le Maire présente le compte administratif 2017 chapitre par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement en indiquant que les chiffres ainsi détaillés reflètent la réalité des dépenses payées et des recettes encaissées.

Une analyse financière distribuée aux membres a présenté une comparaison depuis 2016 en répartition par chapitre en fonctionnement et par opération en investissement.

Le total des dépenses et des recettes s'élève respectivement à 968 785.41 € et 1 119 643.03 € dégageant un excédent de 150 857.62 €, ajouté à l'excédent de 2016 de 212 878.72 €, l'exercice est clôturé à 363 736.34 €.

#### – Fonctionnement

Pour 100€, la collectivité réalise :

Dépenses :

^ jeunesse enfance	17.45 €
^ actions sociales	12.05 €
^ cadre de vie	15.70 €
^ école	9.75 €
^ administratif	40.02 €

(bâtiments autres, garage/ateliers, paye administratif + technique, élus, formation, subvention chantier)

^ emprunts	1.45 €
^ fêtes	3.38 €

Recettes :

Les impôts représentent 46.68 % des dépenses de fonctionnement, les dotations 25.69 %, le reste des recettes proviennent des services telles que :

- les locations de salles,
- les subventions, contrats aidés et CAF,
- les remboursements maladie,
- les participations des usagers.

#### - Investissement

Le total des dépenses est de 837 594.14 € correspondant aux travaux de la rue du Marais et la rue de Quarouble, à l'accessibilité du parking de la Mairie, à l'acquisition de matériel pour la salle municipale, à l'accès et au diagnostic de réhabilitation énergétique de l'école, la part en capital des emprunts.

Il reste à réaliser 441 185.00€ pour le solde des travaux de la rue de Quarouble, l'accessibilité de l'accès à la Mairie, une provision pour les travaux à l'école, du matériel divers et divers travaux. Quant aux recettes, elles totalisent 645 934.94 €, dont la réalisation d'un emprunt et d'un prêt relais totalisant 395 000 €, la subvention de Valenciennes Métropole de 124 281.50 € et du département de 24 220 € puis le FCTVA, la taxe d'aménagement, l'affectation du résultat et les opérations d'ordre. Il reste à percevoir les subventions pour l'aménagement de la rue du Marais, la vente des terrains pour le lotissement et la réalisation de l'emprunt. Compte tenu du résultat déficitaire à la clôture de l'exercice de 165 399.21 € et le résultat des restes à réaliser déficitaire de 13 867.00€, il y a lieu d'affecter 179 266.21 € d'excédent de fonctionnement en investissement.

En résumé, l'affectation des résultats au budget primitif 2017 s'inscrira comme suit :

- Compte 002 en recettes - Résultat de fonctionnement 184 470.13 €
- Compte 001 en recettes - Résultat d'investissement - 165 399.21 €
- Compte 1068 en recettes - investissement 179 266.21 €

Après cette présentation, Monsieur Gérard Ravez, Adjoint au Maire et Doyen de l'Assemblée, fait procéder au vote :

*Vote : 11*

*Pour : 9*

*Contre : 2 (E. DUMINY - A. BRONSARD)*

*Abstention : 0*

### 3 - Affectation du résultat

L'assemblée a décidé d'affecter les résultats indiqués au paragraphe 2.

*Vote : 12*

*Pour : 12*

*Contre : 0*

*Abstention : 0*

### 4 - Budget Primitif 2018

Comme pour le compte administratif, le budget primitif a été présenté à l'assemblée par chapitre et par opération de vote.

Le budget s'équilibre en fonctionnement à 1 249 014.50 € et en investissement à 1 085 164.21 €.

Il est proposé aux membres une analyse du budget primitif 2018 leur permettant d'évaluer les inscriptions

faites par chapitre et article détaillées par Monsieur Le Maire.

- fonctionnement :

Recettes

Pour ce qui concerne les décisions en matière de vote des taux d'imposition, il a été décidé de ne pas augmenter les taxes d'habitation et du foncier bâti.

Les taux 2018 sont :

TH	25.17€
FB	25.21€
FNB	72.88€

Le total des recettes impôts et taxes est de 549 367.00 €. Quant aux dotations et subventions, il est de 358 990.00 €. La différence provient des aides de l'Etat pour les CAE et les participations aux services.

Dépenses

* Charges à caractère général	320 725.00€
* Charges de personnel	546 980.00€
* Autres charges de gestion courante	233 380.00€
* Charges financières	14 400.00€
* Virement à section d'investissement	129 232.30€
* Opérations d'ordre	997.20€

- Investissement (nouvelles dépenses et restes à réaliser) :

Il se décompose ainsi :

- Travaux cadre de vie	213 352.00€
- Matériel divers mairie	32 885.00€
- Travaux mairie	58 249.00€
- Ateliers	1 561.00€
- Bâtiments - accessibilité	45 043.00€
- Travaux divers école	300 643.00€
- Voirie	231.00€
- Réseaux Eclairage public	5 554.00€
- Emprunts (part en capital)	44 000.00€

Il faut ajouter le déficit de 165 399.21 €.

Le reste étant une réserve en cas de travaux d'urgence ou à affecter au cours de l'année par décision modificative du budget primitif 2018 et la part en capital du prêt relais.

Quant aux recettes, elles se décomposent ainsi :

- FCTVA + Taxe d'Aménagement	137 000.00€
- Emprunts	50 000.00€ (Travaux Ecole - prêt relais)
- Subventions (DETR+CEE+CAF école)	150 000.00€
- Les restes à réaliser sont de 427 318 € (dont 313 600 € vente terrains)	

Il faut ajouter les opérations d'ordre d'un montant de 12 347.70 € en recettes, le prélèvement de 126 787.93 € et l'affectation du résultat de 179 266.21 €.

Vote : 12

Pour : 10

Contre : 0

Abstention : 2 (E. DUMINY - A. BRONSARD)

## 5 – Subvention aux associations

Un tableau a été fourni aux membres afin d'examiner la situation financière des associations. Après avoir débattu, les subventions votées sont les suivantes :

### SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS 2018

Association	BP2018				BP 2018 TTES SUBV	Ne prend pas part au vote
	subv fonct	subv inv	subv excep	FADL		
Les boules chaudes	235				235	
SCVicq	1500	1300			2800	
Les Joyeux Vicquelots	435			1200	1635	G. RAVEZ
CATM	235				235	
L'aile d'or	30				30	
Sté de chasse	235				235	
Sport pour tous	235				235	P. DESTUR
Union musicale de vicq	2500		1530		4030	E. DUMINY
Les Amis de St Nicolas	235				235	C. DELOMMEZ
Amicale Laïque	235				235	
APEEV	335				335	
TGV	235				235	M. MORCHIPONT
VICQ'GYM	235				235	
Les Joyeux Choleux	470				470	P. MIKULA P. BEAL et O. PREUX
Anciens sapeurs pompiers	235				235	
FADL projet futur ou com.				1280	1280	
CHARS				0	0	
PROVISION			1065		1065	
<b>TOTAL</b>	<b>7385</b>	<b>1300</b>	<b>2595</b>	<b>2480</b>	<b>13760</b>	
<b>HORS COMMUNE</b>						
FRANCE ALZHEIMER	0				0	
APEIV PAPILLONS BLANCS	240				240	
DONS DU SANG	80				80	
UCA	235				235	
ASSOCIATION FAMILIALE	2000				2000	
IRCL (cancer)	115				115	
APER	42000				42000	
CENTRE SOCIAL INTERCOMMUNAL	13500				13500	
L'ÎL Ô RAM	6600				6600	
<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>72155</b>	<b>1300</b>	<b>2595</b>	<b>2480</b>	<b>78530</b>	

## 6 – Versement subvention PIC

Comme chaque année, il est décidé d'octroyer une subvention d'un montant de 2000€ à l'association Familiale d'ONNAING pour l'action « Projets Initiatives Citoyennes 2018 » pour le financement de projets.

*Voté à l'unanimité*

7 – Mise à jour du tarif L.E.A pour les extérieurs et précisions sur les tarifs sur les activités extrascolaires

Monsieur Le Maire présente à l'assemblée les tarifs modifiés. En effet, les tarifs extérieurs des 3 premières tranches des ALSH doivent être conformes aux tarifs LEA, le tarif à l'heure a été baissé comme suit :

Tranche 1	0.25 au lieu de 1.40
Tranche 2	0.35 au lieu de 1.55
Tranche 3	0.45 au lieu de 1.65

Il est précisé que :

- le matin avant le centre et le soir après le centre les enfants participent à des activités (manuelles et culturelles), il est précisé que sur le tarif le titre sera changé en Péri-centre au lieu de garderie,
- lors de la restauration pendant les accueils de loisirs, le temps d'animation d'1h30 est compris dans le prix du repas.

Ces informations ont été communiquées à la CAF pour permettre à la commune de déclarer les heures de présence/enfant et ainsi bénéficier de prestations supplémentaires.

*Voté à l'unanimité*

9 – Demande de subvention à Valenciennes métropole pour la mise en accessibilité des accès de la mairie

Monsieur Le Maire informe l'assemblée qu'une demande de subvention concernant les travaux pour la mise en accessibilité des accès de la mairie sera déposée auprès de Valenciennes Métropole dans le cadre du Fonds de Soutien aux Investissement Communaux

*Voté à l'unanimité*

La séance est levée à 18h55.

***Le Maire,  
Jean-Charles DULION.***